

CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUX-SUR-MORGES

Procès-verbal de la séance du
29 octobre 2020, 20 H15

EXTRAMURSACHANIAZ

ORDRE DU JOUR

1. Appel.
2. Admissions –assermentations, démissions.
3. Adoption du procès – verbal du 29 juin 2020
4. Préavis N° 02 / 2020, arrêté d'imposition 2021
5. Préavis N° 03 / 2020, rémunération de la Municipalité
6. Préavis N° 04 / 2020, déchetterie Clarmont Vaux.
7. Communications municipales.
8. Divers.

A P P E L , O R D R E D U J O U R

A p p e l

01 Il est 20h15, M le Président Menzel salue les Conseillères et Conseillers présents et ouvre la séance; le port du masque est obligatoire, l'évolution de la situation Covid est mauvaise, le nombre de cas monte en flèche. Le secrétaire procède à l'appel, **16 membres sont présents**, la majorité sera de 9 voix.

02

L'ordre du jour sera suivi tel que présenté sur la convocation.

A D M I S S I O N S , A S S E R M E N T A T I O N S , D E M I S S I O N S .

A s s e m b l é e

03 M Menzel annonce la démission de Mme Dominique Stoudmann pour cause de déménagement; aucune demande d'admission à considérer. L'assemblée compte désormais **27 membres**.

P R O C È S - V E R B A L de la séance du 29 juin

P V

04 Chacun aura préalablement pu prendre connaissance du **procès-verbal** du 29 juin dernier; ce document est mis en discussion, pas de remarque, il est **approuvé à l'unanimité**.

Imposition communale 2021

- 05 M le Président donne la parole au rapporteur de la commission; en l'absence de M Lardet excusé pour cause de quarantaine, c'est Mme Lux Gerber qui présente le rapport de la commission de gestion. Dite commission s'est réunie le 19 octobre en présence vidéo de M le Syndic Denis, et réelle de M Yves Schopfer Vice-syndic, et Christian Perret-Gentil Municipal. Les principales modifications pour l'année 2021 relevées par la commission sont une baisse des rentrées fiscales d'environ 5 millions, ainsi qu'une augmentation des recettes locatives pour se situer à 778 000 Fr. (Clarmont en plus). La commission de gestion soutien les propositions de la Municipalité: taux d'impôt à 56% et ristourne de 10 %, et demande à l'assemblée d'approuver le préavis N° 02 / 2020. La parole n'est pas demandée, l'assemblée passe au vote qui voit ce préavis **accepté à l'unanimité**.

Rétribution de la Municipalité

- 06 Nous entendons M Denis pour la lecture du rapport de la commission; forte des explications fournies par M Schopfer lors de la séance du 19 octobre, où la Municipalité demanda le status quo sur les montants fixés pour la législature en cours, elle propose ce soir d'appuyer la position de la Municipalité et suggère l'adoption du Préavis N° 03 / 2020 fixant la rétribution de la Municipalité pour la législature 2021 - 2026 ; l'assemblée se détermine **unanimentement en faveur** du préavis.

Déchetterie Clarmont Vaux

- 07 Mme Lux Gerber reprend la parole pour la présentation du rapport de la commission sur le sujet. Ce document décrit clairement les raisons qui ont amené la Municipalité à faire ce choix, soit en bref: aucune zone autorisant une déchetterie sur le territoire communal de Vaux, proximité du site proposé, et solution qui s'intègre dans le courant de la collaboration entre nos deux villages voisins. De plus, cette solution n'impose pas de grands travaux pour l'aménagement futur, si ce n'est l'installation de l'éclairage par deux ou trois mâts équipés d'un système photovoltaïque à accumulateurs. La commission demande par contre d'étudier la possibilité d'ouvrir la déchetterie également le lundi, comme actuellement sur le site de Chaniaz. M Nyffenegger souhaite que la mention de cette requête figure sur le projet de convention; M Menzel demande si la commission demande un amendement du préavis ? Mme Lux répond que non. M Gleyre demande la parole et précise que selon l'art. 6 de la convention, il est mentionné " la délégation a pour tâche de faire des propositions relatives aux améliorations à apporter ". Le point des horaires d'ouverture est donc réglé par cet article. La parole n'est plus demandée, M le Président demande à l'assemblée de se déterminer; **le préavis N° 04 / 2020 ainsi que la convention y relative sont adoptés à l'unanimité**.

Christian Perret-Gentil

- 08 fait le point de la situation pour nos deux immeubles à Clarmont: la Municipalité a réceptionné les 14 logements en présence de M Gröhe en date du 28 septembre, constatant la bienfacture de l'ensemble. Sur le plan des locations, 4 appartements sont encore disponibles à ce jour, avec déjà quelques candidatures auprès de notre gérance. M Perret-Gentil relève encore le bel intérêt de notre population pour la visite organisée sur place le 23 septembre.

A l a i n G a r c i a

- 09 M le responsable de l'urbanisme informe l'assemblée sur l'avancement de la révision de notre PGA. Comme déjà expliqué tout au long du processus, M Garcia confirme la difficulté à avancer réellement dans ce dossier ardu et complexe. Il a toute de même le plaisir d'annoncer le dépôt du dossier auprès des instances du SDT pour examen préalable. M Garcia précise la position de la Municipalité qui a décidé que, en cas de refus du Canton pour le projet présenté, renoncera probablement à poursuivre la procédure. Il n'est en effet pas concevable pour elle de dilapider l'argent de la commune pour des questions purement subjectives.

D a v i d S p y c h e r

- 10 informe l'assemblée sur l'avancement du dossier " réfection des routes ". Plusieurs séances de préparation avec M Cloux en charge de notre dossier au bureau BBHN, les responsables des divers services des routes cantonales et la Municipalité permettront à cette dernière de présenter un préavis au Conseil général de Vaux, en prochaine séance, demandant un crédit d'étude pour la réfection de nos routes.

Y v e s S c h o p f e r

- 11 revient sur l'intervention de François Denis lors du Conseil du mois de juin concernant le Jardin du Souvenir. Le mandat a été donné à l'entreprise Gonvers paysagiste de réaménager le site, en tenant compte des souhaits exprimés. M Schopfer informe l'assemblée de la volonté de la Municipalité de remettre de l'ordre à la Place du Village afin de lui donner une image plus accueillante pour l'œil du passant.
En tant que Président du Conseil ACIC, il annonce la volonté des quatre Municipalités de Chaniaz de dissoudre l'association et de vendre les bâtiments. En effet, la toute prochaine commune de Hautemorges produira un certain déséquilibre dans la gestion de cette structure. Ce constat a abouti à cette décision et les négociations ont avancé dans la direction suivante: Bussy, Clarmont et Vaux vendraient leurs parts à Reverolle, dont le patrimoine foncier accueille Chaniaz. Les Conseils généraux des quatre communes auront le dernier mot.

V i n c e n t D e n i s

- 12 donne une info au sujet de **l'orgue**, objet de plusieurs interventions citoyennes et paroissiales. La Municipalité a reçu en séance M Widmer de la société Kuhn, facteur d'orgue, qui a pu avec précision nous faire le point de la situation. Nous pouvons aussi préciser que le Conseiller Luc Breton s'est penché sur le devis de cette entreprise et le trouve juste et complet. Il s'agirait d'une dépense de 30 000 Fr. à consacrer à la rénovation de cet instrument. M le Syndic annonce que ce travail ne peut pas être exécuté sans une réflexion parallèle sur la chapelle dont l'état et l'ambiance influencent fortement la santé et la conservation de l'orgue. La Municipalité se déterminera prochainement si une étude globale sur le bâtiment du collège est opportune.
M Denis s'exprime en suite sur **la facture sociale** et le recours que vont déposer six communes à ce jour, dont Vaux, contre le décompte final 2019 et les acomptes 2021. Son intervention complète est disponible sur le site internet communal sous l'onglet "législatif " - communications.
Finalement il renseigne l'assemblée sur les intentions des Municipaux pour la **législature à venir**. Lui-même déclare ne pas vouloir se présenter devant les électeurs au mois de mars prochain, estimant avoir bouclé la boucle après vingt huit ans de service. Il passe la parole à ses collègues: l'Aîné Perret-Gentil se retire également du haut de ses septante ans, le bleu Spycher, encore tout neuf, se tiendra à nouveau à disposition, et les routiniers Schopfer et Garcia se portent candidats pour une prochaine législature. M le Syndic ouvre dès lors tout grand la porte aux bonnes volontés qui se sentiront à l'aise sur une liste de candidature au printemps prochain.

D I V E R S

J a c q u e l i n e L u x

13

Cette citoyenne propose que les candidats à l'élection à la municipalité soient présentés à la population d'une manière ou d'une autre. En effet, il n'est pas facile, voire pas possible de savoir qui est le candidat lambda sans le connaître personnellement; M le Syndic prend bonne note.

R A P P E L

Monsieur le Président clôt la séance à 21h30, tout en regrettant de ne pouvoir respecter la tradition du verre de l'amitié, pour respecter plutôt les directives sanitaires du jour.

M Menzel précise que la prochaine séance du Conseil du 30 novembre se déroulera à Vufflens-le-Château.

François Menzel Président

Raymond Stoudmann secrétaire